



Bonjour,

La Maison de l'Architecture de la Drôme poursuit ses projets de rencontres, conférences, de voyages, publications, tables rondes,... sur l'Architecture, l'Urbanisme, l'Environnement, le Paysage.

Pour poursuivre nos actions, nous avons besoin de votre adhésion.

Votre participation est notre meilleur soutien, merci de nous la retourner.

Le bureau

BULLETIN D'ADHESION 2019

Nom et prénom :

Fonction :

Adresse :

n° tél :

n°fax :

email :

Déclare adhérer à la " Maison de l'Architecture de la Drôme " pour la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019

- architecte et autre professionnel : 30 Euros
- famille : 40 Euros
- membre bienfaiteur : + de 30 Euros
- élève architecte : 10 Euros

Réglé par : chèque bancaire

CCP

espèces ci-joint

Date, le:

Signature:

Règlement à établir au nom de: "Association Maison de l'Architecture de la Drôme " et à envoyer au trésorier : **Florent PATOIS, 2, rue Lanterne 26 600 TAIN l'Hermitage**

L'adhésion à la Maison de l'Architecture vous permettra de recevoir les informations concernant ses activités (comptes- rendus des réunions, voyages, expositions, publications informations diverses,...), de participer aux voyages et d'avoir des réductions aux conférences qu'elle organise.